

CONFÉRENCES - CYCLE 2019

Le jugement au fond en matière civile par les  
Cours suprêmes



Programme 2019

*Grand'chambre de la Cour de cassation  
les lundis de 16h00 à 18h00*

*Accueil de 15h15 à 15h45*

*entrée par le 5 quai de l'Horloge, Paris 1<sup>er</sup>*



5 quai de l'Horloge-75055 Paris cedex 01  
[www.courdecassation.fr](http://www.courdecassation.fr)

Entrée libre, sur [inscription préalable](#) auprès de la Cour de cassation  
Télécopie : 01 44 32 78 28  
Internet : [www.courdecassation.fr](http://www.courdecassation.fr)

Ce colloque est enregistré et diffusé en direct sur :    Perscope  YouTube  vimeo



ENM  
ÉCOLE NATIONALE  
de la MAGISTRATURE



SOCIÉTÉ  
DE LÉGISLATION  
COMPARÉE



COUR DE CASSATION

Manifestation validée au titre de la formation continue des magistrats et des avocats

# Le jugement au fond en matière civile par les Cours suprêmes

*coorganisé par  
la Société de législation comparée  
présidée par  
Monsieur Dominique HASCHER,  
conseiller à la première chambre civile  
de la Cour de cassation, président de la SLC*

1er avril 2019 Conférence inaugurale

Cour suprême de Belgique  
Christian STORCK,  
*Conseiller à la Cour de cassation de Belgique*

27 mai 2019 Cour suprême d'Allemagne  
Eva-Maria DERSTADT,  
*Juge au Bundesgerichtshof*

17 juin 2019

Cour suprême des Pays-Bas  
Edgar DU PERRON  
*Juge au Hoge Raad*

14 octobre 2019

Cour suprême d'Italie  
Elena BOGHETICH  
*Conseiller à la Corte di cassazione*

16 décembre 2019

Cour suprême d'Estonie  
Priit PIKAMÄE,  
*Avocat général auprès de la Cour de justice de l'Union  
Européenne et ancien Président de la Cour suprême*